

ENSEIGNEMENT

Examen d'entrée en médecine : un massacre dans le Hainaut

Moins de 12 % des candidats ont réussi

l'examen d'entrée en médecine dans le Hainaut. La pénurie risque d'exploser.

• Ugo PETROPOULOS

À Mons, l'auditoire sonnera bien creux lors des cours de première année en bachelier de sciences médicales, comparé aux années précédentes. Ils ne sont que 63 inscrits en première année de médecine à l'UMons, alors que 529 étudiants ayant souhaité s'inscrire à l'UMons se sont présentés à l'examen d'entrée qui a eu lieu le 8 septembre dernier au Heysel.

Ce qui nous donne un taux de réussite de 11,9 % pour ces étudiants majoritairement hennuyers, alors que le taux de réussite moyen des étudiants de la Communauté française est de 18,9 %.

Tout en reconnaissant que tirer des conclusions de cette différence de taux demande plus de

recul et d'analyse des résultats globaux, l'UMons avance une hypothèse : ce taux inférieur à la moyenne francophone traduit sans doute les plus grandes difficultés qu'éprouvent, face à ce type d'épreuve, les étudiants provenant d'un milieu social défavorisé. Et qui sont plus nombreux en Hainaut qu'ailleurs en Communauté française.

« Dans le Hainaut, les étudiants sont probablement moins bien préparés que dans les autres régions, avance Alexandre Legrand, doyen de la faculté de médecine et de pharmacie. Ceux qui ont suivi les cours préparatoires ont mieux réussi l'examen. » Le taux de réussite est de 15,5 % pour les étudiants ayant suivi les trois semaines de cours préparatoires en août. C'est mieux, mais c'est encore en dessous de la moyenne

francophone.

Vers les sciences biomédicales

Mais aujourd'hui, la priorité pour les 466 étudiants interdits d'inscription en médecine est de s'orienter vers un autre bachelier. Pour ceux souhaitant étudier dans le domaine de la santé, le docteur Legrand recommande les sciences biomédicales.

« Les objectifs sont en grande partie les mêmes qu'en première année de médecine. En s'inscrivant, l'étudiant peut se préparer à représenter l'examen d'entrée l'an prochain. S'il réussit, il pourra valoriser plus de la moitié des crédits de son année de sciences biomédicales et faire une année à cheval sur la première et la deuxième médecine. S'il échoue à nouveau à l'examen d'entrée, ces crédits sont toujours valorisables ailleurs, comme en pharmacie. » ■

La double peine pour le Hainaut

« **L**a loi est la loi. Nous l'appliquons, mais nous ne l'approuvons pas ». Calogero Conti, recteur de l'université de Mons, ne cache pas son hostilité quant à l'examen d'entrée qui régit désormais l'inscription en première année de bachelier en sciences médicales et en sciences dentaires. Une position qui n'a pas bougé d'un iota depuis l'an dernier.

Ce que les autorités reprochent à cet examen d'entrée ? Principalement trois choses.

1. Une limitation non objective. Dans le Hainaut, on ne vit pas dans une région où il y a pléthore de médecins, que du contraire. Selon les chiffres de l'Inami, la province comptait

en 2015 un médecin pour 702 habitants. Un ratio qui est de un pour 585 en Wallonie.

2. Un examen uniquement pour limiter les diplômés.

Avec son taux de réussite de 18,9 %, l'examen d'entrée de médecine n'a rien à voir avec un examen d'entrée « classique » tel que celui organisé en faculté de sciences appliquées, où le taux de réussite est de l'ordre de 60 %.

« Il s'agit davantage d'une sélection stricte des futurs médecins plutôt que le feu vert pour un étudiant qui en a les capacités de tenter sa chance en première année. »

3. Pénaliser les défavorisés.

« Il est à craindre que l'esprit dans lequel cet examen est organisé conduise à pénaliser les étu-

dants provenant de milieux sociaux défavorisés. » Et donc plutôt les étudiants hennuyers, comme développé ci-dessus.

Moins de Hennuyers diplômés médecins donc, alors que la province est déjà le théâtre d'une désertification médicale. La double peine pour la province en quelque sorte. Et le coup de massue est proche : dans le Hainaut, 64,3 % des médecins sont âgés de plus de 50 ans. « Quand on regarde la pyramide des âges des médecins dans le Hainaut, c'est comme un arbre », illustre le doyen de la faculté de médecine.

Et le tronc s'amaigrit tellement que l'arbre ne va pas tarder à tomber... ■